



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du lundi 16 mai 2022
Pastorale de l'école secondaire Chanoine-Beaudet ◆ 19 h 30

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Chantal Ridorossi, Marjolaine Pelletier, Mélissa Bossé, Annick Mercier, Maryse Pelletier, Sylvie Lavertu
Communauté : Claire Morneau
Directions : Sandra Bélanger
Enseignants : Marie-Ève Laplante
Élèves du gouvernement étudiant : -
Personnel de soutien : Geneviève Plourde
Personnel professionnel : Édith Dumont

Sont absents : Martine Lavoie, Étudiantes : Léa Voyer et Lilou Cottinet

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;
Mme Sandra Bélanger, directrice de l'école, ouvre la séance 19h30 après avoir constaté qu'il y a quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; **Résolution n° CÉ 2021-2022/318**
L'ordre du jour a été préalablement envoyé aux membres. Marjolaine Pelletier propose d'ajouter le point 8.1 Varia ; motivation d'absence. Caroline Boutin propose l'adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 février 2022. **Résolution n° CÉ 2021-2022/319**
Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2022 avant la tenue de la présente réunion et sont donc dispensés d'en faire la lecture. Sur proposition de Mme Marjolaine Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi au procès-verbal.
 - 4.1. Contribution financière 22-23 pour les concentrations; **Résolution n° CÉ 2021-2022/320**
Suite à la dernière rencontre, une étude approfondie des coûts reliés aux concentrations a été faite. Le constat a été que l'école a dû absorber des frais afin d'offrir certains services. Il y a des concentrations qui ont vraiment coûté cher par rapport à d'autres et il faut y remédier pour l'an prochain. Sandra explique que chacune des concentrations devra s'autofinancer pour pouvoir être offerte. L'école pourra absorber certaines dépenses, mais les activités devront se payer d'elles-mêmes. Il faut dire qu'il y aura également des activités gratuites, de l'aide et des reprises d'examen qui seront aussi d'offertes. On ne veut pénaliser personne. Donc, il y aura 2 blocs de 10 semaines de concentration. Les élèves pourront ainsi essayer d'autre chose et découvrir de nouvelles activités. En bref, la proposition est de s'assurer que les activités s'autofinancent le plus possible d'elles-mêmes. Caroline Boutin propose cette façon de faire pour l'an prochain et Marie-Ève Laplante seconde.

4.2. État de compte;

Après vérification, Geneviève Plourde nous dit que les comptes à recevoir sont passés de 23 000\$ à 4 000\$. Beaucoup de travail a été investi pour appeler les parents et les relancer afin que les factures se paient.

5. Correspondance;

5.1. CCSÉHDAA : procès-verbal du 23 novembre 20021 et l'ordre du jour du 30 mars 2022;

Les documents ont été acheminés préalablement pour que les membres puissent en faire la lecture. Nous sommes donc dispensés de le faire.

6. Rapports de reddition de comptes :

6.1. Rapport de la présidence;

Aucun

6.2. Rapport de la direction d'école;

6.2.1. Points pour adoption : aucun

6.2.2. Points pour approbation;

6.2.2.1. Dérangements pédagogiques;

Résolution n° CÉ 2021-2022/321

Les membres ont accepté les dérangements pédagogiques présentés, principalement des examens ministériels ainsi que des gels d'horaire pour des examens « maison ». Marjolaine Pelletier en propose l'approbation et Maryse Pelletier la seconde.

6.2.2.2. Code de vie : règles de conduite et de classe; **Résolution n° CÉ 2021-2022/322**

Sandra présente le code de vie pour la prochaine année. Il a été remanié, mais surtout allégé. Il y a moins de texte et le tout tient sur une page recto verso. L'an prochain l'horaire des cours doit s'arrimer à celui des autobus, c'est-à-dire le premier cours sera devancé de 5 minutes pour débiter à 8h50 et ainsi de suite. La journée se terminera donc à 15h25. Le nouveau code de vie est donc proposé par Maryse Pelletier et secondé par Marie-Ève Laplante.

6.2.3 Points pour consultations;

6.2.3.1. Critères de sélection de la direction d'école;

Le Centre de services scolaire demande aux membres du CÉ de fournir les critères de sélection de la direction de l'école. Pour se faire, un questionnaire a été rempli par l'ensemble des membres à l'exclusion de la directrice qui a quitté la salle lors de la consultation. Le tout sera envoyé par courrier interne à la personne responsable au CSS.

6.2.3.2. Achats de livres scolaires;

Sandra Bélanger explique, à l'aide de Geneviève Plourde, la nouvelle façon de faire pour l'achat des livres scolaires l'an prochain. Notre manque de personnel ainsi que la charge de travail considérable qu'entraîne la distribution et le paiement des livres nous a amenés à revoir la façon de faire. Nous travaillerons donc de pair avec une librairie (La Pocatière a été suggérée) qui s'occupera de commander les livres et de les vendre directement aux parents. La liste sera envoyée aux parents dès que possible et ces derniers auront à se déplacer pour aller les

recupérer au mois d'août. Ceux qui ne pourront se déplacer pourront bénéficier du service de livraison moyennant des frais de transport. Les livraisons seront faites directement à l'école et les livres seront distribués aux élèves via notre service de bibliothèque. Les membres demandent à la direction de bien informer les parents avant la fin de l'année scolaire pour les préparer au changement et de ne pas oublier les parents des élèves de 6^e année qui seront à l'école l'an prochain. L'ensemble des membres comprennent et approuvent cette nouvelle façon de faire.

6.2.3.3. Photo scolaire 2022-2023;

Dans un souci d'économie de temps et de facilité, Photo de l'Est sera en charge des photos scolaires l'an prochain. Leur service est complet et rapide. L'élève recevra aussi une carte étudiante même s'il ne fait pas l'achat d'un ensemble photo. Les élèves sont photographiés sur fond vert et les parents, via le site web, choisissent le décor souhaité.

Pour nos finissants, Jean-François Lajoie demeure notre photographe attitré. Ces photos sont un peu plus chères, mais de meilleure qualité et il est aux petits oignons avec nos finissants. Les membres sont d'accord avec les arguments présentés et sont satisfaits de l'offre pour les finissants.

6.2.4. Points pour information :

6.2.4.1 Planification de fin d'année;

Voici quelques dates et infos :

Certains examens sont en gel d'horaire et principalement le matin. Nous utiliserons les après-midis de la veille pour faire de la révision de matière évaluée le lendemain. Certains examens ministériels se déroulent déjà en mai.

21 juin en après-midi – Kermesse à l'école

22 juin – Sorties scolaires (la Ronde- Village Valcartier – Vieux Qc – tour régional)

23 juin – Reprise d'examen pour les élèves ciblés- Activités pour le CAF – Bal des finissants.

6.2.4.2 Organisation scolaire;

Nous aurons 19 groupes l'an prochain dont 3 groupes en secondaire 1, 1 groupe de premier cycle sur 3 ans, 2 groupes en sec 2, 2 groupes en sec 3, 3 groupes en sec 4 et 2 groupes en sec 5. Les groupes d'adaptation maintiennent le cap avec le PAI-PCA (2 groupes)- FMS-FPT et CAF. Par manque de financement, nous ne pourrions partir un nouveau groupe de premier cycle sur 3 ans l'an prochain.

6.2.4.3 Gala des mérites;

Il se tiendra le 3 juin au gymnase de l'école. Les invitations ont déjà été envoyées.

6.2.4.4 Campagne de financement- encadrement;

Une mise au point concernant les campagnes de financement est nécessaire, car notre façon de faire était illégale. Sandra nous rappelle que l'argent

recueilli lors d'une campagne spécifique, les profits doivent servir à cette même campagne. Tout surplus doit être déposé dans le compte commun du projet en question. Aucune somme ne peut être redistribuée de quelque façon que ce soit, par exemple pour réduire le solde d'effets scolaires au compte personnel de l'élève. Nous laisserons le choix au personnel responsable des campagnes d'établir les règles et d'en aviser clairement les élèves et leurs parents.

6.2.4.5. Coûts des activités de fin d'année; (Sortie du 22 juin)

La Ronde = 85\$

Valcartier = 30\$

Vieux Québec = gratuit

Régional = gratuit

L'école a pu, avec ses budgets résiduels, payer une partie des sorties du 22 juin, dont le transport par autobus.

6.2.4.6. Transfert MAO ;

Les sommes restantes des budgets MAO (biens matériels qui demeurent à l'école comme des meubles ou de l'équipement) serviront à acheter des buts de Tchouk ball pour les cours d'éducation physique. Un transfert sera aussi fait pour l'achat d'une tour hydroponique pour la communauté verte.

6.2.4.7. Concentrations 2022-2023;

Le point a été traité au point 4.1 en début de rencontre.

6.2.4.8. Date du prochain CÉ à déplacer :

Nous devons retarder la dernière rencontre, car nous sommes dans l'attente d'informations en provenance du CSS. Un sondage FORMS sera envoyé auprès des membres pour trancher entre le 16 ou le 20 juin. La présidente propose que nous débutions la réunion par un repas à la Poissonnerie Lauzier de Kamouraska, nos budgets le permettant. L'information sera diffusée dès que possible.

6.3. Rapport de la trésorière;

Marjolaine Pelletier nous informe qu'il reste 999\$ au compte de CÉ.

7. Affaires nouvelles;

7.1. Information des représentants du gouvernement étudiant;

Aucune étudiante présente à la rencontre

7.2. Information des représentants du personnel enseignants;

Marie-Ève Laplante prend la parole. Elle se dit heureuse de revoir des sourires dans l'école suite à l'abandon du port du masque obligatoire dans les lieux publics. C'est une grosse période pour les enseignants de français, car plusieurs examens du Ministère ont été faits et seront à faire en mai. Elle nous mentionne qu'elle sort dehors pour enseigner. Bien assis dans leur chaise de camping, ses élèves profitent de ce petit extra lorsque le temps le permet. La fin de l'année approche et tout le monde a bien hâte.

7.3. Information du représentant du personnel professionnel;

Édith Dumont, notre psychoéducatrice est présente. Elle nous rappelle que les services externes pour les jeunes sont très longs à obtenir et que le manque de

personnel ici et là font en sorte que souvent les cas rebondissent à l'école. Elle est donc très occupée. André Deschênes vient prêter main-forte 1 journée par semaine. Il est agent de réadaptation et un homme très expérimenté.

7.4 Information du représentant du personnel de soutien;

Geneviève Plourde prend la parole. Elle souligne qu'ici aussi les effectifs sont réduits. Nous travaillons fort chaque semaine pour servir le mieux possible l'équipe-école et les élèves. Elle en profite par le fait même pour nous annoncer qu'elle a obtenu un poste à l'école secondaire de RDL et que son départ est imminent.

7.5 Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents;

Aucun rapport n'est fait.

8. Période de questions du public;

Aucun public.

8.1. Varia;

Motivation d'absence;

Marjolaine nous raconte une situation vécue avec sa fille et ses amies. Il semble que certaines jeunes filles aient motivé leur absence elles-mêmes en appelant à l'école. Comme les messages d'absence sont parfois envoyés à la maison, les jeunes filles se sont occupées de faire le retour d'appel pour motiver leur absence, et ce, sans que les parents en soient informés. Elle l'a su, car sa fille lui a demandé de motiver son absence.

Elle se questionne donc sur la façon dont on communique les absences aux parents pour qu'ils les motivent ou pas.

Geneviève Plourde prend la parole et explique que notre système automatisé pour les absences envoie des messages téléphoniques. « C'est plus facile de rejoindre les parents de cette façon, car par courriel, le message se noie souvent dans la masse. Je peux parfois reconnaître la voix d'un jeune qui se fait passer pour son père par exemple, mais ce ne sera pas le cas pour toutes les personnes qui occuperont ce poste. La plupart du temps ça se passe bien, les parents prennent le message et nous contactent directement.»

Nous verrons à l'interne si nous pouvons améliorer notre façon de faire.

9. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;

Ce n'est pas un sujet, mais une demande pour minuter le temps pour chaque point afin de ne pas déborder.

10. Levée de l'assemblée;

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Caroline Boutin propose la levée de l'assemblée à 22h08 et Marie-Ève Laplante seconde.